



Tel fier  
qui ne tue pas

# ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT HIVER 2018

Avec le soutien de la CAF



Pour les enfants âgés de 3 à 11 ans révolus

Du lundi 26 février au vendredi 2 mars 2018

THEME : L'ESPACE



FORFAIT A LA SEMAINE DE 5 JOURS

	Du 26/02 au 02/03	
	SANS REPAS	AVEC REPAS
<b>Enfants de VERTON</b>	38€	53€
<b>Enfants non résidents Verton</b>	60€	75€
<b>Accueil échelonné / Départ progressif</b>	1 € le ticket par temps de garderie	

La pratique d'une tarification modulée est proposée comme suit :

- 10% de réduction à partir du 2<sup>ème</sup> enfant vertonnois sur sa part à charge.
- 10% de réduction pour les personnes relevant des minima sociaux (RSA, Allocation Adulte Handicapé, Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique) sur sa part à charge, sur leur demande et production d'un justificatif datant de moins d'un mois précédent la date d'inscription.
- Les aides aux temps libres 2018, sous réserve de produire l'imprimé de notification.

#### Accueil :

Journée avec repas : de 9h00 à 17h00

Journée sans repas : de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

#### Accueil échelonné : 1 euro

Le matin : de 7h45 à 8h55

#### Départ progressif : 1 euro

Le soir : de 17h05 à 18h15

**La priorité est donnée aux enfants dont les parents résident dans la commune de Verton.**

**Il n'y aura pas d'inscription en dehors des dates prévues et aucune inscription ne sera prise en compte sans les documents dûment complétés.**

Les dossiers d'inscriptions seront à retirer en mairie à partir du **Mercredi 10 janvier 2018**

ou

à la même date à télécharger sur le site de la commune : [www.vertion-village.fr](http://www.vertion-village.fr)

**et seront à rendre uniquement**

**le mercredi 24 janvier de 8H à 12H et 14H à 18H**

**ou**

**le jeudi 25 janvier et vendredi 26 janvier de 9H à 11H45 et 14H à 16H**

Renseignements Mr DEMAREY Jean-Christophe  
Tél. : 06 79 12 69 16 ou par mail [cslh.vertion@orange.fr](mailto:cslh.vertion@orange.fr)